

Séance du 11 avril 2013

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Approbation de l'avenant au contrat d'établissement 2010-2013

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni à la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 11 avril 2013, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. le Président présente au conseil l'avenant annuel au contrat d'établissement 2010-2013 portant pacte pédagogique pour l'année 2013 et allouant cinq emplois en faveur de la réussite des étudiants en licence.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE L'AVENANT ANNEXE A LA PRESENTE DELIBERATION :

- 20 voix pour
- 2 voix contre.

Fait à Valenciennes, le 15 avril 2013

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 23/05/2013



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

AVENANT ANNUEL AU CONTRAT PLURIANNUEL (2010-2013) Portant pacte pédagogique pour l'année 2013

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Entre,

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

L'UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES ET DU
HAINAUT-CAMBRÉSIS

d'une part,

d'autre part,

L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis a bénéficié d'une dotation de 5 emplois au titre de l'année 2013 qui viennent renforcer le potentiel existant et qui vont permettre de soutenir des initiatives fortes en faveur de la réussite des étudiants du cursus licence conformément à la politique de formation de l'établissement inscrite dans son contrat pluriannuel.

En 2011-2012, l'université comptait près de 10 000 étudiants dont 70% inscrits en premier cycle. A la signature de son contrat pluriannuel, l'université permettait à 39,4% (diplômés 2008) d'étudiants d'obtenir leur licence en trois années et elle s'est engagée à atteindre une cible de 47% à l'issue de son contrat.

Les actions en faveur de la réussite des étudiants inscrits dans le premier cycle s'organisent autour de deux axes, auxquels sont associés des indicateurs de mise en œuvre qui seront examinés à la rentrée 2013 :

1 - Améliorer l'encadrement des formations en L à fort effectif.

Indicateur : nombre d'ETP supplémentaires affectés à l'encadrement pédagogique en licence.

2 - Renforcer une structure chargée de la pédagogie et de l'information, dont l'activité sera tournée vers les lycées et les CIO.

L'objectif est de disposer d'une structure réactive, force de proposition et d'animation, et capable de développer l'innovation pédagogique au sein de l'établissement.

Indicateur : reconfiguration de la structure d'information et d'orientation (oui/non).

Fait à Paris, le

**Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche**
et par délégation,

**La directrice générale pour l'enseignement
supérieur et l'insertion professionnelle**

Simone BONNAFOUS

**Le président de l'université de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis**

Mohamed OURAK